



ACORAM

Gascoigne Infos



Bulletin n° 12

Octobre 2014

SECTION "GASCOIGNE"

Président :	CV (ER) Joël JUILLET	Tél. : 05 40 07 16 38	Mail : joeljuillet@sfr.fr
Secrétaire :	OC2 (R) Jean-Louis HOURSANGOU	Tél. : 09 80 91 12 26	Mail : jhoursiangou@free.fr
Trésorier :	EV1 (H) Jean PIEPLU	Tél. : 05 59 02 66 83	Mail : jean.pieplu@neuf.fr

Sites Internet : www.acoram.fr et www.acoram-gascoigne.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT



Déjà plus de 6 mois se sont écoulés depuis notre dernière assemblée générale. Comme vous le savez déjà, après 9 années en tant que président, Jean-Louis Hoursiangou a souhaité passer le relais afin de ne pas laisser une certaine routine s'installer et pour pouvoir assurer d'autres activités. Dès mon arrivée dans notre association, j'ai rapidement constaté le rôle moteur que Jean-Louis exerçait avec dynamisme et simplicité. Je profite donc de cette lettre pour lui renouveler, au nom de nous tous, nos remerciements pour son action au cours de ces nombreuses années durant lesquelles il a exercé différentes fonctions au sein du bureau de notre section. Je le remercie également d'avoir accepté de continuer d'assurer la charge de secrétaire du bureau.

Pour tous ceux qui ne me connaissent pas, j'appartiens à la promotion 79 de l'Ecole Navale. Ma carrière s'est essentiellement déroulée au sein des formations de la patrouille maritime et c'est en 2007 que j'ai quitté la marine au grade de capitaine de vaisseau. Durant ces années, j'ai eu notamment l'honneur de commander l'escadrille 3S de 1994 à 1996 et le Centre d'Expérimentations et de Réception de l'Aéronautique Navale (CEPA) de 2004 à 2007. J'ai ensuite travaillé 4 ans pour l'agence de management du programme de l'hélicoptère OTAN NH90 (NAHEMA) avant de m'installer au Pays Basque.

Ma nouvelle fonction m'a amené à participer à l'assemblée générale de l'ACORAM qui s'est tenu le 14 juin à Nantes. La mise en place du nouveau système de vote par correspondance, suite à une proposition défendue par notre ancien président, a été une grande réussite. Mais à côté de cette satisfaction, je ne vous cacherais pas que le bilan financier qui nous a été présenté pour l'exercice 2013, ainsi que les perspectives pour les années à venir, sont préoccupants. La trésorerie de l'association permet toutefois d'absorber sans peine la perte subie en 2013. Les difficultés, qui proviennent de l'arrêt progressif des aides de la marine nationale envers notre association sont de deux ordres : le financement de la revue "Marine et Océans" et l'augmentation des frais de fonctionnement de l'échelon central.

Jusqu'en fin 2012, le financement de notre revue était en grande partie assuré par le partenariat, mis en place en 2010, avec la marine nationale. Suite à son interruption, pour des raisons budgétaires, un nouveau financement doit être trouvé. Mais l'ACORAM n'est pas une maison d'édition et elle n'a pas vocation de rechercher le financement d'une revue qui n'est plus simplement destinée à ses seuls adhérents, mais qui est devenue une source d'information et de réflexion générale pour un large public. Des résolutions ont par conséquent été prises lors de l'assemblée afin de rechercher la structure propre adaptée à son développement.

La fermeture du site de la Pépinière programmée en 2015 et la disparition du soutien financier et matériel de la marine nationale contraignent l'association à agir sur ses recettes et ses dépenses. Des mesures ont déjà été prises pour réduire de façon conséquente les coûts de fonctionnement, et de nouvelles réformes permettront de faire des économies en automatisant tous les processus et en faisant appel de manière accrue au bénévolat des membres. Côté

recettes, outre la recherche de nouvelles sources de revenus, l'assemblée générale a ratifié l'augmentation de la cotisation qui s'élèvera à 45 € pour 2015.

Concernant notre section, mon action s'inscrit dans la continuité de l'excellent travail de Jean-Louis. Je compte notamment continuer à m'appuyer sur nos vice-présidents pour l'organisation d'activités de cohésion. Mais une association ne peut pas fonctionner uniquement grâce à la bonne volonté de son bureau. Je compte par conséquent sur l'investissement et l'implication de tous les membres de l'association pour atteindre les buts définis dans nos statuts et rappelés en première page de notre annuaire. J'espère notamment recevoir de votre part des propositions d'activités d'information (conférences faites par vos soins ou propositions de conférenciers) ainsi que de nouvelles activités de cohésion (randonnée, tournois de carte...). Bien évidemment, toutes autres suggestions ou propositions seront également les bienvenues. La vie de notre section deviendra ce que vous voudrez bien en faire. Je me réjouis d'être, avec l'ensemble du bureau, à la croisée de toutes vos futures initiatives dont je vous remercie dès à présent.

CV (er) Joël JUILLET

DEUX DE NOS AMI(E)S NOUS ONT QUITTES

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la mort accidentelle de Geneviève CHAMPETIER de RIBES, l'épouse de Philippe. L'accident est survenu le mercredi 7 mai lors d'une promenade à bicyclette avec son mari.

Le 2 août, c'est notre camarade Daniel DEBERGHES, membre de notre conseil d'administration, qui chutait à son domicile, probablement à la suite d'un malaise. Malgré son transfert rapide à l'hôpital, il n'a pas survécu. Il a été inhumé à Lille d'où il était originaire. Le président de la section de Lille était présent à ses obsèques pour représenter l'ACORAM. Daniel était Chevalier de l'Ordre National du Mérite et Commandeur des Palmes Académiques. Docteur-ingénieur en Physique (École centrale de Lille), Daniel était Directeur Honoraire de la Commission européenne (ou il a fait une grande partie de sa carrière) et fondateur du Groupe Ampère⁽¹⁾.



Daniel et Geneviève avaient participé à notre A.G. du 8 février dernier. Il étaient voisins de table pendant le repas...

⁽¹⁾ Le groupe européen Ampère

Au début de l'année 1993, Daniel DEBERGHES propose à Ilya PRIGOGINE, prix Nobel de Chimie, de constituer un groupe de réflexion de niveau international afin de débattre de l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'éducation, au regard des institutions européennes et nationales.

En 1995, le groupe se constitue en association sans but lucratif de droit luxembourgeois et prend le nom de "Groupe européen Ampère - Les compagnons de l'enseignement". André-Marie Ampère mathématicien et physicien français (1775-1836) découvrit les lois de l'électrodynamique; lois qui permirent l'émergence des technologies actuelles de l'information et de la communication.

Le groupe européen Ampère organise régulièrement des séminaires sur les thèmes de l'Europe, l'éducation, la recherche et les technologies de l'information et de la communication. Le siège social du Groupe est installé à Luxembourg, hébergé au sein de l'Association luxembourgeoise des industriels, ingénieurs et architectes. Il était présidé par Daniel DEBERGHES.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE "GASCOGNE 2014"

Pour l'assemblée générale 2014 qui s'est déroulée le 8 février à Mont-de-Marsan 23 membres étaient présents et 24 autres qui ne pouvaient pas s'y rendre se sont fait représenter. La séance s'est déroulée, comme à l'accoutumé, dans la sérénité avec la présentation des différents bilans, le renouvellement du tiers sortant et l'exposé des projets pour 2014. Malgré un léger déficit de 18 € au bilan, la situation financière de la section est saine avec une trésorerie de plus de 4 300 €.

Pour la fin de séance, nous avons invité madame Geneviève DARRIEUSSECQ, maire de Mont-de-Marsan, mais très prise par la campagne en cours pour les élections municipales elle s'est faite représenter par monsieur Thierry SOCODIABEHÈRE, correspondant Défense.

Quant au capitaine de frégate Xavier PICUT, COMAR Bayonne, qui nous avait promis de venir, il a été retenu au dernier moment à cause du naufrage du "Luno" à Anglet. Il s'est excusé en regrettant de n'avoir pas pu se joindre à nous.

A l'issue de l'AG, le conseil d'administration s'est réuni pour élire son président et son bureau. La composition du nouveau bureau est donc la suivante :

- Pierre MÉRIOT	Président d'Honneur
- Joël JULLET	Président
- Jean-Jacques BOILEAU	Vice-président "Bigorre"
- Jean-Renaud ESTRADÉ	Vice-président "Pays Basque"
- Jean-Paul GANTIER	Vice-président "Landes"
- Bertrand SÉNACQ	Vice-président "Béarn"
- Jean-Louis HOURSANGOU	Secrétaire
- Jean PIEPLU	Trésorier

JOURNÉE NATIONALE DU RÉSERVISTE 2014

La JNR 2014 était organisée par la DMD 40 ⁽¹⁾, le samedi 5 avril à Mont-de-Marsan. Les associations de réservistes des quatre Armées étaient représentées. Le stand de l'ACORAM était tenu par Jean-Paul GANTIER, vice-président "Landes", Jean-Louis HOURSANGOU et Marc-Olivier CHORT. Le matelot réserviste Joris MAYRARGUE du sémaphore de Messanges s'était également joint à nous pour cette journée.

La journée a débuté par une conférence principalement destinée aux chefs d'entreprises présents afin de leur démontrer l'intérêt d'avoir des réservistes parmi leurs personnels. Le Préfet, monsieur Claude MAUREL, et madame Geneviève DARRIEUSSECQ, maire de Mont-de-Marsan, assistaient également à cette conférence. L'introduction a été faite par le Colonel Emmanuel VIALLE, commandant la BA 118 et DMD ⁽¹⁾ des Landes, avant qu'il ne passe la parole au conférencier, le Lt-Colonel (R) Gilles CASTAIGNÈDE. A l'issue de cette conférence, les commandos de l'Air ont procédé à un exercice d'extraction du Préfet, victime d'une tentative d'attentat. Différentes démonstrations avaient ensuite lieu sur les stands. Vers midi, un vin d'honneur réunissait tous les participants. Ce fut l'occasion pour le Préfet et le DMD de remettre des brevets et insignes à deux réservistes citoyens. Comme chaque année, le public "*jeunes civils*" n'était pas très nombreux... Il serait peut-être temps de revoir la formule de ces journées. Elles ont au moins l'avantage de consolider les liens entre les associations de réservistes.

⁽¹⁾ *Délégation (ou Délégué) Militaire Départemental des Landes*



Jean-Louis HOURSANGOU présentant l'ACORAM et le rôle de la réserve dans la Marine à Mr le Préfet et aux différentes autorités présentes

SORTIE ACORAM "GASCOGNE" EN BÉARN

Ce samedi 28 juin, vingt-huit participants se retrouvent pour cette sortie culturelle dans la petite ville de Mauléon, à la limite du Béarn et du Pays Basque. C'est jour de marché sur les allées de Mauléon, comme chaque samedi matin. Cependant, chacun trouve à se garer, non loin du château d'Andurain pour notre première visite...

Cet imposant édifice Renaissance, bien que tirant son histoire du XVII^{ème} siècle, est la propriété de Mme de Fabrègues qui nous accueille dans la cour du château et nous fait visiter les trois étages avec, bien entendu, les commentaires appropriés. Nous apprenons ainsi que l'évêque de Maytie, son fondateur sous Henri IV, a tenté d'y rétablir le culte catholique en pays réformé. Son portrait voisine dans le salon et les chambres avec le souvenir du chevalier de Gassion, Maréchal de France sous Louis XIII et Louis XIV...

Le dernier étage nous offre une vue magnifique sur la ville et surtout la charpente, en voûte inversée de bardeaux de châtaignier, en même temps qu'il dissimule un abri sous une trappe, bien commode en ces temps difficiles ! Nous terminons par un aperçu de la bibliothèque, contenant de très rares ouvrages dont quelques incunables tels un Plutarque, une bible remontant à François I^{er} et un dictionnaire de l'Académie fin XVII^{ème}, antérieur aux "Lumières"...

Nous nous rendons ensuite en convoi, après regroupement à la gare, chez *Don Quichosse* : une des trois fabriques d'espadrilles traditionnelles faisant la renommée de la Soule ! Très bien reçus par Jean-Jacques Houyou, nous avons pu visiter son atelier et voir les différentes étapes de la fabrication : le tour de la semelle de corde à la main, la presse pour la forme, la vulcanisation du renfort de caoutchouc, le choix du tissu et des couleurs... Ce fut passionnant de constater le savoir-faire et le talent de cet artisan qui exporte aux quatre coins du monde, en travaillant avec sa femme et une quinzaine d'ouvrières à domicile. Bien sûr certains repartiront chaussés d'une paire maison...



Le château d'Andurain à Mauléon



André Mabrut récompensé

Après cette visite, nous partons pour Aussurucq, village typique à une vingtaine de kilomètres vers la montée d'Ahusquy et des sommets d'Occabé, par où rentreront les plus courageux, et où nous avons savouré un excellent repas traditionnel "*chez Eppherre*", après avoir remis la médaille de bronze de l'ACORAM à notre ancien trésorier André Mabrut.

LÉGION D'HONNEUR

Par décret du 4 juillet 2014, le Capitaine de Frégate Xavier PICUT, commandant de la Marine à Bayonne, a été nommé Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Nous lui adressons nos très sincères félicitations.

RAPPEL : quelques rares membres n'ont pas encore réglé leur cotisation 2014. N'attendez pas pour envoyer un chèque de **40 €**, à l'ordre de : **ACORAM GASCOGNE**

à notre trésorier : Jean PIEPLU - 13, allée des Châtaigniers – 64000 PAU (Tél. : 05 59 02 66 83 ou 06 29 02 83 12)

Rédacteurs : J. Juillet, B. Sénacq, JL Hoursiangou – *Photos* : J. Juillet, B. Sénacq, JL Hoursiangou, BA 118.